FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit DEVCON® Flexane® Primer FL-20

Autres moyens d'identification

SKU# 15985

Usage recommandé Non disponible.

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle

Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone

800-424-9300

978-777-1100

d'appel d'urgence

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiquesLiquides inflammablesCatégorie 2Dangers pour la santéLésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 2ASensibilisation respiratoireCatégorie 1

Sensibilisation respiratoire Catégorie 1
Sensibilisation cutanée Catégorie 1
Cancérogénicité Catégorie 2

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Non classé.



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

Liquide et vapeur très inflammables. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de prudence Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Porter une protection respiratoire.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 SDS CANADA

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En

Stockage Élimination Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Renseignements supplémentaires Aucune.

Autres dangers

Un liquide inflammable accumulant l'électricité statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer un feu à inflammation instantanée ou une explosion.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
ACÉTATE D'ÉTHYLE		141-78-6	90 - 100
Diphenylmethane Diisocyanate [isomers And Homologues]		9016-87-9	1 - 5
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENYLE		101-68-8	0.5 - 1.5
Isocyanate de O-(p-isocyanatobenzyl)phényle		5873-54-1	< 0.2
Autres composant sous les niveau	ıx à déclarer		1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les veux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 SDS CANADA 2 / 11 15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

Agents extincteurs inappropriés

Dangers spécifiques du produit dangereux

Eau. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Liquide et vapeur très inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'v entrer. Utiliser un endiquement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moyen mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

SDS CANADA 15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association). « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

Valour

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeu	urs de seuil d'exposition)
Composante	Typo

Composants	туре	valeur
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA	0.005 ppm

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	туре	valeur	
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3	
		400 ppm	
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA	0.05 mg/m3	
		0.005 ppm	
Diphenylmethane Diisocyanate [isomers And Homologues] (CAS 9016-87-9)	TWA	0.07 mg/m3	
		0.005 ppm	

SDS CANADA 15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

santé et sécurité au travail 296/97,	et ses illoullications.	
Composants	Туре	Valeur
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)	TWA	150 ppm
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	Plafond	0.01 ppm
,	TWA	0.005 ppm
Diphenylmethane Diisocyanate [isomers And Homologues] (CAS 9016-87-9)	Plafond	0.01 ppm
	TWA	0.005 ppm
Isocyanate de O-(p-isocyanatobenzyl)phé nyle (CAS 5873-54-1)	Plafond	0.01 ppm
	TWA	0.005 ppm
Canada. SEP de Manitoba (Règlem Composants	nent 217/2006, Loi sur la sécu Type	rité et l'hygiène du travail) Valeur
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA	0.005 ppm
		LS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH
de 1991 et 1997 (Règlement du Not Composants	_	
	IVDE	Valour
	Type	Valeur
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3 400 ppm
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY		1440 mg/m3
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE	TWA	1440 mg/m3 400 ppm
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA	1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour l'Ontario (Con	TWA TWA trôle de l'exposition aux agel	1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3 0.005 ppm hts biologiques ou chimiques), ainsi modifiées
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour l'Ontario (Con Composants ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS	TWA TWA trôle de l'exposition aux agen Type	1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3 0.005 ppm hts biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Valeur
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour l'Ontario (Con Composants ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY	TWA TWA trôle de l'exposition aux ager Type TWA	1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3 0.005 ppm hts biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Valeur 400 ppm
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour l'Ontario (Con Composants ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	TWA TWA trôle de l'exposition aux ager Type TWA Plafond TWA	1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3 0.005 ppm hts biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Valeur 400 ppm 0.02 ppm
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour l'Ontario (Con Composants ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour le Québec (Min	TWA TWA trôle de l'exposition aux ager Type TWA Plafond TWA TWA TWA TWA	1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3 0.005 ppm Its biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm t sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour l'Ontario (Con Composants ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8) Canada. LEMT pour le Québec (Min Composants ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS	TWA TWA trôle de l'exposition aux ager Type TWA Plafond TWA TWA nistère du Travail - Règlemen Type	1440 mg/m3 400 ppm 0.051 mg/m3 0.005 ppm Its biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Valeur 400 ppm 0.02 ppm 0.005 ppm t sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées Valeur

0.005 ppm

4,4'-METHYLENEDIPHENY

LE (CAS 101-68-8)

SDS CANADA

15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Туре	Valeur	
ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)	15 minutes	500 ppm	
	8 heures	400 ppm	
DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENY LE (CAS 101-68-8)	15 minutes	0.015 ppm	
	8 heures	0.005 ppm	

Valeurs biologiques limites

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Protection respiratoire

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide.

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Orange.

Odeur De solvant.

Seuil olfactif Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

-83 °C (-117.4 °F) estimation

7 @ 5solution à %

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

Point d'éclair

77 °C (170.6 °F) estimation

7.2 °C (45.0 °F) estimation

Taux d'évaporationNon disponible.Inflammabilité (solides et gaz)Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

2 %

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

11 %

Tension de vapeur 124.3 hPa estimation

Densité de vapeur Non disponible.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20
15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Température 426.67 °C (800 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité 0.91 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Inflammable IB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Pourcentage de matières

volatiles

95 %

1.14 % estimation

Densité 0.91 estimation

COV 860 g/l

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Agents comburants forts. Nitrates.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peauPeut provoquer une allergie cutanée.Contact avec les yeuxProvoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Inconnu(e).

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie

cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Composants Espèces Résultats d'épreuves

ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6)

<u>Aiguë</u> Orale

Toxicité aiguë

DL50 Lapin 4.9000000000000004 g/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires Provoque une sévère

graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS 141-78-6) Irritant

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

DIISOCYANATE DE 4.4'-METHYLENEDIPHENYLE Sensibilisateur.

(CAS 101-68-8)

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENYLE

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

(CAS 101-68-8)

Diphenylmethane Diisocyanate [isomers And

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Homologues] (CAS 9016-87-9)

Isocyanate de O-(p-isocyanatobenzyl)phényle

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

(CAS 5873-54-1)

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

cibles - expositions répétées

Non classé.

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques

Danger par aspiration

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

DIISOCYANATE DE 4,4'-METHYLENEDIPHENYLE 5.22

Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

UN1173 **Numéro ONU**

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 8 / 11

15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

Désignation officielle de ACÉTATE D'ÉTHYLE, Limited Quantity

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe Danger subsidiaire П Groupe d'emballage Dangers environnementaux Non.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

UN1173 **UN** number

UN proper shipping name Ethyl acetate, Limited Quantity

Transport hazard class(es)

3 Class Subsidiary risk Packing group Ш **Environmental hazards** No. **ERG Code** 3L

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Allowed with restrictions. Cargo aircraft only

IMDG

UN number UN1173

ETHYL ACETATE, Limited Quantity UN proper shipping name

Transport hazard class(es)

Class 3 Subsidiary risk Packing group Ш **Environmental hazards**

Marine pollutant No. F-E, S-D **EmS**

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

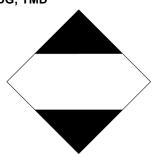
l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC





IMDG; TMD



Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20 15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 25-Avril-2019 Date de la révision 01-Août-2023

Version n° 06

SDS CANADA 10 / 11 15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : DEVCON® Flexane® Primer FL-20
15985 Version n°: 06 Date de révision: 01-Août-2023 Date d'émission : 25-Avril-2019